

Atelier 1 -

Éléments pour une cartographie des risques

(Paroisse St François d'Assise – Douai – mardi 11 janvier 2022)
Hôte : JJ Carpentier

Quels risques ?

- 1 Pour l'enfant ou la personne vulnérable : (voir les formulations du rapport Sauvé)
- 2 Pour l'adulte en responsabilité (prêtre, animateur laïc...) : risque d'être accusé à tort – un jeune qui accuse peut lui aussi être accusé de mensonge ou d'affabulation
- 3 distinguer deux niveaux de risque (mais qui peuvent être liés) : les risques d'agression (physique, sexuelle, mentale...) et les risques d'emprise, de domination.

Description de la situation et conséquences (comme autant de signes) :

- > Jeune qui veut soudainement ne veut plus participer à un groupe
- > Personne qui n'ose plus s'exprimer, donner son avis
- > Constat d'une relation d'autorité « absolue » [exercice d'un *pouvoir* quand on attendait une *autorité* qui rend chacun auteur].

Lieux potentiels :

1 enfants :

- > enfants de choeur
- > scouts (notamment camps)
- > caté (notamment pèlerinages)
- > écoles (catholiques – notamment classes de découverte)
- > chorales d'enfants
- > aumônerie

2 adultes :

- > Tout groupe d'adultes regroupant des personnes potentiellement fragiles (pour ne stigmatiser personne, répertorier ces groupes de manière exhaustive]

3 des lieux :

- > presbytère, sacristie, locaux paroissiaux où des jeunes sont accueillis

4 une situation :

- > cas d'un adulte (prêtre ou laïc engagé) qui fréquente trop assidûment une famille, s'y « incruste »...

Éléments de maîtrise existants et mesures de prévention à prévoir :

Des postures :

- > développer une culture de la vigilance [mais pas de manière obsessionnelle], même si on est extérieur à l'encadrement ; et ne pas « attendre » pour intervenir...
- > être attentif aux changements d'attitude des enfants (rôle des parents) ou personnes vulnérables (les mettre en confiance, qu'ils et elles osent parler).

Des outils :

- > mettre en place un règlement intérieur pour groupe constitué ; on y trouvera notamment :
 - des indications sur les comportements attendus des uns et des autres,
 - une « fiche contact » permettant à tout participant d'en référer à une autorité supérieure pour, le cas échéant, dénoncer ce qui doit l'être ;
- > veiller à ce que tout intervenant ait reçu une formation le préparant à ses missions ;
- > établir un document qui « cadre » l'exercice de l'autorité des personnes qui sont en charge de l'exercer ;

> exiger de chaque groupe qu'il explicite ses missions, les services qu'on attend de lui et aussi la « pédagogie » qu'il a pour projet de mettre en œuvre ; et qu'il communique largement le document ainsi établi.

Remarque quant à la méthodologie à mettre en œuvre pour établir la cartographie attendue :
(1) mettre en valeur le positif des actions et relations en place MAIS aussi : (2) identifier les « lieux » à risques, (3) au titre de notre coresponsabilité au sein de l'Église, être vigilants
(4) renvoyer à chaque groupe de se donner un outil de cadrage de son action et de le communiquer (5) mettre en place des instances de suivi [(6) passer à autre chose (---> Synode)]